6pages de l'Insee

Numéro 152 : juin 2013

# Une attractivité économique contrastée entre territoires de Midi-Pyrénées

**Observée à l'échelle de la France métropolitaine, la région Midi-Pyrénées possède une attractivité économique productive forte mais très concentrée sur la zone d'emploi de Toulouse. Berceau de l'aéronautique, celle-ci se caractérise en effet par des arrivées nombreuses de travailleurs à haut niveau de compétence. D'autres territoires disposent d'activités économiques structurantes au développement plus local. De plus, la région séduit nombre de retraités et touristes : onze des seize zones d'emploi bénéficient d'une attractivité économique résidentielle moyenne à forte. Ainsi, l'arrivée de ces nouvelles ressources peut contribuer à renforcer ces territoires et leur permettre de mieux résister dans un contexte de difficultés économiques.**

## Une attractivité productive concentrée autour de Toulouse dans une région plutôt résidentielle

L'attractivité économique en France à la fin des années 2000

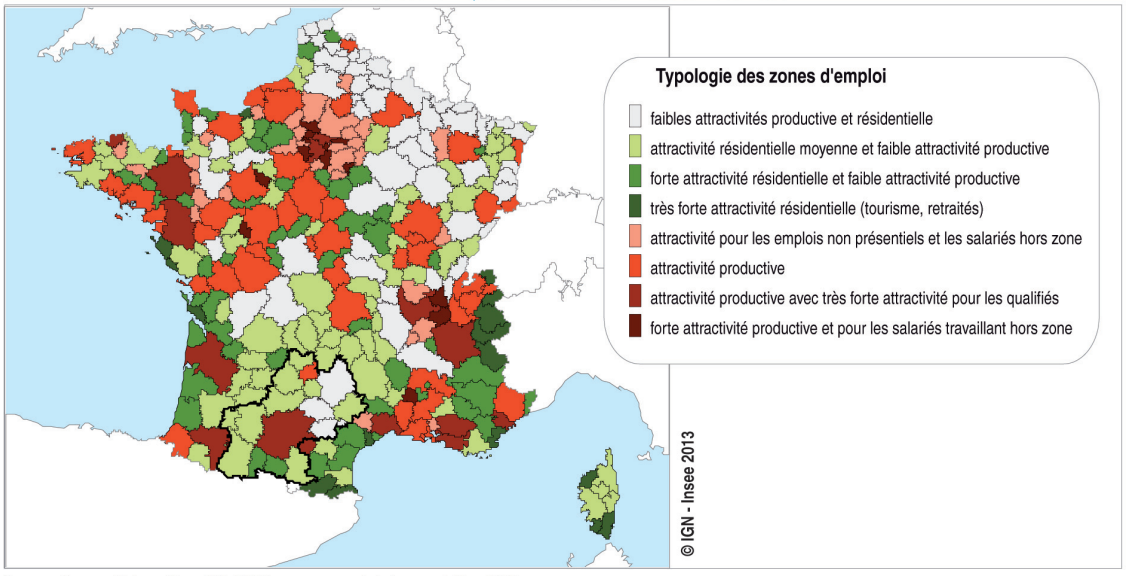


Source : Insee - Sirène, Clap, Lifi, DADS, recensement de la population 2008

**Sophie Pauvers (Insee), avec la collaboration de la Direccte**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Insee
Mesurer pour comprendre
Midi-Pyrénées

## L'attractivité économique pour comprendre la dynamique des territoires

La question de l'attractivité est aujourd'hui au cœur de la plupart des projets de territoire en matière de développement économique. Elle se définit comme la capacité d'un territoire à capter des ressources extérieures à celui-ci dans un contexte de concurrence territoriale (*voir encadré « Pour comprendre ces résultats »*). Cette attractivité peut avoir un effet d'entrainement sur l'économie locale, et contribuer ainsi au dynamisme global du territoire.

Les ressources extérieures sont de nature productive, comme l'installation d'un nouvel établissement par une entreprise dont le siège (ou la tête de groupe) est en dehors de la région ou encore l'arrivée de certains emplois à compétences rares. Elles sont également de nature résidentielle, l'arrivée de populations créant l'opportunité de générer une économie présentielle importante afin de répondre à leurs besoins. Il s'agit de touristes, de retraités ou encore d'actifs s'éloignant de leur lieu de travail pour trouver un logement à un coût plus abordable, optant ainsi pour un cadre de vie correspondant davantage à leurs aspirations ou leurs moyens.

## Deux atouts dans le ciel de Midi-Pyrénées : l'aéronautique et le soleil

En Midi-Pyrénées, l'attractivité productive est très forte mais très concentrée géographiquement. Selon une analyse comparative nationale, seules deux des seize zones d'emploi de la région possèdent cette caractéristique : Toulouse et Figeac. Sur cette dernière l'attractivité productive s'est même renforcée ; inversement, l'attractivité productive a reculé durant les dix dernières années sur les zones de Tarbes - Lourdes et de Castres - Mazamet.

Le reste du territoire est marqué par une attractivité résidentielle moyenne à forte, typique d'une région à la qualité de vie reconnue et qui présente un fort potentiel touristique. Ainsi, la population a augmenté de 1,2 % en moyenne par an entre 1999 et 2009 dans la région, contre + 0,6 % dans les régions françaises hors Île-de-France (province), en grande partie sous l'effet des apports migratoires. Cet attrait pour la région devrait se poursuivre durant les prochaines années, à un rythme néanmoins ralenti : + 0,7 % par an jusqu'en 2040.

En période de difficultés économiques, une importante attractivité, qu'elle soit résidentielle ou productive, peut générer des emplois ou, tout au moins, atténuer les effets de la crise sur certains territoires. C'est le cas en Midi-Pyrénées où l'emploi total stagne entre fin 2007 et fin 2009, tandis qu'il recule de 0,7 % en moyenne en province.

## Toulouse : un pôle d'attractivité exceptionnel pour les actifs qualifiés

La zone d'emploi de Toulouse se caractérise par une attractivité productive incontestable, au même titre que d'autres zones d'emploi comprenant une capitale régionale, comme Lyon ou Bordeaux. Son tissu économique est très dépendant de la filière aéronautique et spatiale, qui représente un emploi salarié sur dix et séduit un grand nombre de personnels de conception-recherche et de cadres. La zone d'emploi de Toulouse est celle qui attire, proportionnellement au nombre d'emplois, le plus d'actifs qualifiés au niveau national, loin devant Lyon (6e rang national) et Bordeaux (15e). Elle concentre d'ailleurs presque un quart de cadres et pro-

### Une attractivité productive de plus en plus concentrée

L'attractivité économique en Midi-Pyrénées

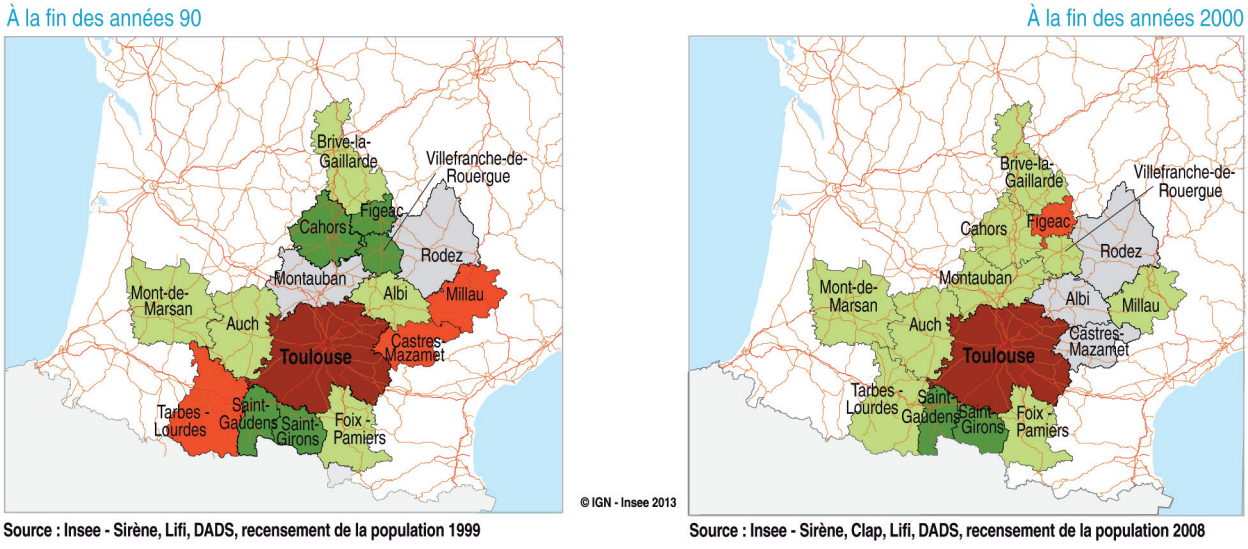


Source : Insee - Sirène, Lifi, DADS, recensement de la population 1999

Source : Insee - Sirène, Clap, Lifi, DADS, recensement de la population 2008

**Typologie des zones d'emploi**

- faibles attractivités productive et résidentielle
- attractivité résidentielle moyenne et faible attractivité productive
- forte attractivité résidentielle et faible attractivité productive
- attractivité productive
- attractivité productive avec très forte attractivité pour les qualifiés

fessions intellectuelles supérieures parmi ses actifs ayant un emploi en 2009.
Autre témoin d'une attractivité productive forte sur cette zone, les créations d'emplois dans la sphère non présentielle par des décideurs extérieurs sont les plus importantes de la région et se situent au même niveau qu'à Lyon et devant Bordeaux. La sphère non présentielle est en effet très développée dans la zone d'emploi de Toulouse et représente 38 % de l'emploi total (contre 32 % en moyenne dans le reste de la région). Entre fin 1998 et fin 2009, l'emploi total y progresse de 2,1 % en moyenne par an, augmentation la plus forte dans la région. Les caractéristiques du tissu productif permettent à l'emploi sur la zone de Toulouse de continuer à progresser entre fin 2007 et fin 2009 : + 0,8 % en moyenne par an, contre + 0,3 % à Bordeaux et - 0,2 % à Lyon. L'afflux de ressources productives s'accompagne aussi d'arrivée de nouvelles populations sur le territoire : entre 1999 et 2009, la population de la zone d'emploi de Toulouse augmente de 1,7 % en moyenne chaque année, dont 1,2 % dû aux apports migratoires. Cette croissance démographique importante est la conséquence d'une attractivité productive forte ; en revanche, la zone d'emploi de Toulouse, comme celles de Bordeaux et Lyon, est faiblement attractive sur le plan résidentiel. Peu de retraités viennent s'installer sur cette zone et l'impact du tourisme sur l'emploi salarié reste très marginal.

## D'autres terres industrielles dynamiques mais moins ouvertes vers l'extérieur

À la fin des années 2000, un autre territoire de Midi-Pyrénées possède une bonne attractivité économique productive au regard des autres zones d'emploi métropolitaines : la zone d'emploi de Figeac. En effet, cette zone accueille un nombre d'actifs qualifiés, certes plus limité que celui observé sur la zone d'emploi de Toulouse, mais élevé au regard de l'emploi total de la zone. Cette arrivée d'actifs qualifiés s'explique par le poids de la filière aéronautique et spatiale sur ce territoire (16 % de l'emploi salarié en 2010). Pourtant, cette attractivité productive relative n'empêche pas le territoire de subir les effets de la crise économique et financière actuelle. L'emploi total diminue fortement entre fin 2007 et fin 2009 (- 1,8 % par an, notamment dans le secteur tertiaire), après avoir connu une croissance élevée entre fin 1998 et fin 2007 (+ 1,5 % par an).
La zone d'emploi de Figeac se situe sur le territoire de la Mecanic Vallée, qui associe des établissements industriels œuvrant dans la mécanique, en particulier dans les domaines de l'aéronautique, de l'automobile et de la machine outil. Cet espace s'étend aussi sur les zones d'emploi de Brive-la-Gaillarde, de Villefranche-de-Rouergue et de Rodez. Outre la mécanique, les industries agroalimentaires sont également fortement représentées sur ces territoires. Néanmoins, en matière d'attractivité économique, seule la zone d'emploi de Figeac apparaît comme étant une zone productive. Ce territoire n'en demeure pas moins une terre d'accueil pour les retraités, comme celles de Villefranche-de-Rouergue et de Brive-la-Gaillarde. L'attractivité résidentielle de ces deux zones est classée comme moyenne au regard des autres zones d'emploi nationales. Sur ces deux territoires, le tourisme est également développé : la part de l'emploi salarié lié au tourisme y est équivalente à la moyenne nationale. Il génère, proportionnellement aux emplois salariés, de nombreux postes dans le nord du Lot, partie midi-pyrénéenne de la zone d'emploi de Brive-la-Gaillarde. À la fin des années 2000, Villefranche-de-Rouergue présente une attractivité résidentielle moins forte qu'auparavant car elle accueille désormais moins de retraités. Sa croissance démographique fait, en effet, partie des plus faibles de Midi-Pyrénées (+ 0,4 % en

### La zone d'emploi de Toulouse : locomotive de l'emploi en Midi-Pyrénées

Évolutions de l'emploi total entre fin 1998 et fin 2007 et entre fin 2007 et fin 2009 (% par an)

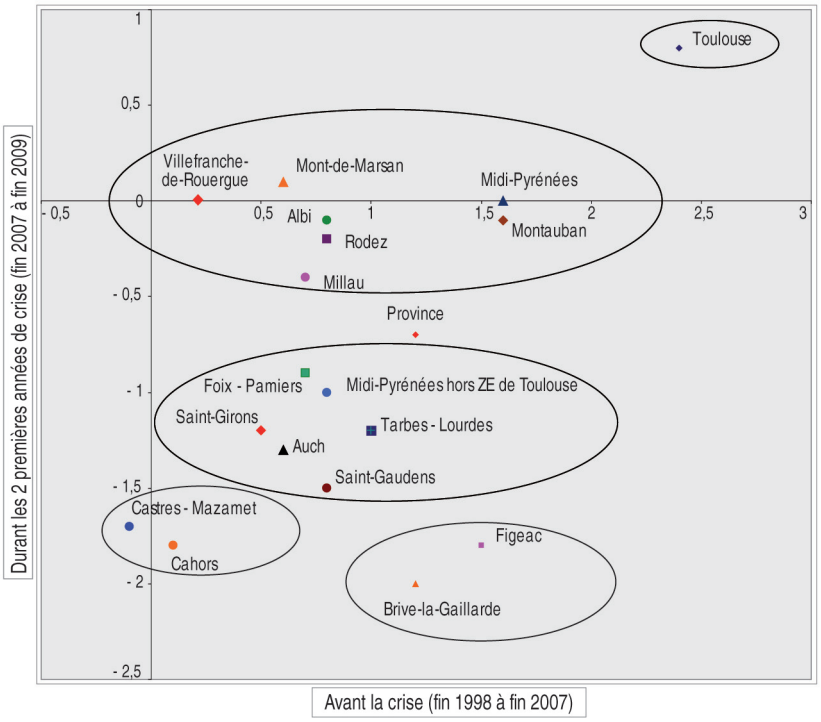


**Note de lecture :** les effets de la crise sont importants sur les zones de Figeac et Brive-la-Gaillarde : le recul de l'emploi est très marqué entre fin 2007 et fin 2009, alors que ces zones connaissaient une croissance de l'emploi très forte entre fin 1998 et fin 2007. A contrario, la crise a peu d'effet sur la zone de Villefranche-de-Rouergue : l'évolution de l'emploi est du même ordre avant et pendant la crise.

**Source : Insee - Estimations localisées d'emploi**

moyenne par an entre 1999 et 2009). Les créations d'emplois non présentiels sur la zone d'emploi de Rodez se situent dans la moyenne nationale ; elles sont supérieures à celles de Figeac, Villefranche-de-Rouergue et Brive-la-Gaillarde. D'ailleurs, l'emploi total se maintient sur cette zone durant les années de crise 2008 et 2009. Cependant, l'arrivée d'actifs qualifiés reste insuffisante pour qualifier la zone de Rodez d'attractive sur le plan productif. De plus, peu touristique et moins prisée par les retraités que ses consœurs, elle n'apparaît pas, non plus, comme attractive sur le plan résidentiel.

## Pour comprendre ces résultats

L'attractivité économique est définie comme la capacité d'un territoire à attirer des ressources provenant de l'extérieur. Les contours de l'attractivité économique proposés ici englobent deux aspects complémentaires : un aspect « **productif** » traditionnel et un aspect « **résidentiel** ». Ils définissent ensemble une géographie de l'attractivité des territoires.

La typologie de l'attractivité des zones d'emploi a été définie au niveau national à partir de cinq indicateurs. Les deux premiers relèvent de l'attractivité productive, les trois suivants de l'attractivité résidentielle.

1. **Le taux d'arrivée d'emplois** rapporte le nombre moyen de créations et de transferts d'emploi par des décideurs (siège d'entreprise si l'entreprise est indépendante ou tête de groupe si l'entreprise appartient à un groupe) extérieurs au territoire dans les établissements de la sphère non présentielle de la zone, à l'emploi moyen de la zone (sources : Insee - répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), système d'information Liaisons financières (Lifi)).

2. **Le taux d'arrivée d'actifs qualifiés** rapporte le nombre d'arrivées d'actifs qualifiés (cadres et personnels de conception et de recherche du secteur privé) au nombre total d'emplois au lieu de travail de la zone (source : Insee - recensement de la population).

3. **Le taux d'arrivée de retraités** est calculé en rapportant le nombre d'installations de retraités provenant d'autres zones à la population totale de la zone (source : Insee - recensement de la population).

4. **Le taux d'installation d'actifs travaillant hors zone** (navetteurs) rapporte le nombre moyen d'actifs venus habiter dans la zone et travaillant en dehors, à la population totale résidante de la zone (source : Insee - Déclarations annuelles de données sociales (DADS).

5. **La part de l'emploi salarié lié au tourisme** est estimée en rapportant les emplois salariés liés au tourisme à l'emploi salarié total (source : Insee - DADS).

Les 304 **zones d'emploi** métropolitaines sont des espaces géographiques où la plupart des actifs résident et travaillent. Ce découpage définit des territoires pertinents pour les diagnostics économiques locaux et peut guider la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

La partition de l'économie en deux sphères, **présentielle** et **non présentielle**, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités. Tandis que les activités et les emplois présentiels répondent aux besoins des populations présentes sur le territoire, les activités non présentielles produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

## Recul de l'attractivité productive sur des territoires fragilisés

À la fin des années 90, les zones d'emploi de Tarbes - Lourdes et de Castres - Mazamet apparaissaient attractives d'un point de vue productif comparativement aux autres zones d'emploi métropolitaines. À la fin des années 2000, les créations d'emplois ont fortement ralenti sur ces deux zones, non seulement dans la sphère non présentielle, mais aussi dans l'ensemble de l'économie. Castres - Mazamet subit en particulier le déclin de son industrie textile. Parallèlement, la croissance démographique, l'un des moteurs de l'emploi présentiel, n'est que de + 0,3 % par an entre 1999 et 2009 sur la zone d'emploi de Tarbes - Lourdes et de + 0,2 % sur celle de Castres - Mazamet, soit les plus faibles de la région. Aussi ces deux zones résistent mal durant les années de la crise 2008 et 2009, l'emploi total baisse de 1,2 % par an entre fin 2007 et fin 2009 sur celle de Tarbes - Lourdes et de 1,7 % sur celle de Castres - Mazamet. En revanche, Tarbes - Lourdes, à l'inverse de Castres - Mazamet, connaît l'activité touristique la plus forte de la région en termes d'emplois salariés générés, grâce notamment aux pèlerinages à Lourdes.

## Au sud de la région, deux zones très attractives sur le plan résidentiel

Deux zones d'emploi possèdent une forte attractivité résidentielle : Saint-Gaudens et Saint-Girons au cœur des Pyrénées. L'attractivité résidentielle y est plus forte et plus équilibrée que sur la zone d'emploi de Tarbes - Lourdes, car elle repose sur les trois facettes de l'attractivité résidentielle : le tourisme, les arrivées de retraités et de navetteurs (actifs habitant dans la zone mais travaillant en dehors). Toutefois, ces deux territoires n'atteignent pas le niveau d'attractivité résidentielle de zones littorales ou alpines. Sans apports migratoires, leurs populations, déjà très âgées, diminueraient car le solde naturel (écart entre les

naissances et les décès) est fortement déficitaire.
L'attractivité résidentielle liée au tourisme est particulièrement forte sur la zone d'emploi de Saint-Gaudens. Celle de Saint-Girons attire quant à elle surtout des retraités. Pourtant, cette attractivité résidentielle ne suffit pas à entraîner l'économie locale de ces deux territoires. Entre fin 1998 et fin 2007, l'emploi total y augmentait modérément avant de baisser entre fin 2007 et fin 2009 : - 1,5 % par an à Saint-Gaudens et - 1,2 % à Saint-Girons. La zone de Saint-Gaudens, peu industrialisée, offre peu d'alternatives économiques en dehors du tourisme. À Saint-Girons, le faible niveau de revenu des habitants ne permet pas de dynamiser l'emploi, notamment dans le secteur tertiaire.
Les deux zones de Saint-Gaudens et de Saint-Girons présentaient déjà une bonne attractivité résidentielle avant la crise. Celle-ci s'est encore renforcée : les arrivées de navetteurs progressent grâce au faible coût du logement et au cadre de vie attrayant des Pyrénées. Parmi les nouveaux arrivants sur ces zones, 15 % sont des navetteurs, la proportion la plus forte dans la région après celle observée sur la zone d'emploi de Montauban (16 %). Les difficultés économiques rencontrées par les zones d'emploi de Saint-Gaudens et de Saint-Girons peuvent aussi inciter certains actifs, notamment ceux résidant au nord de ces zones et le long des grands axes de communication, à exercer un emploi sur la zone d'emploi toulousaine, faute d'en trouver un plus proche de leur domicile.

## Deux zones résidentielles à la croissance démographique exceptionnelle

En plus des zones de Saint-Girons et Saint-Gaudens très attractives d'un point de vue résidentiel, Midi-Pyrénées compte de nombreuses zones où l'attractivité résidentielle est moyenne. Il en est ainsi de la zone d'emploi de Montauban, qui est devenue un territoire attractif alors qu'il ne l'était pas par le passé.
La croissance démographique est exceptionnelle dans les zones de Montauban et de Foix - Pamiers entre 1999 et 2009, respectivement + 1,3 % et + 1,0 % en moyenne par an. Ces territoires séduisent les retraités, dans une moindre mesure cependant que les zones de Saint-Gaudens ou Saint-Girons. La zone d'emploi de Montauban, proche de Toulouse, attire également des navetteurs profitant du moindre coût du logement sur ce territoire. Celle de Foix - Pamiers, au cœur des Pyrénées, est plus touristique : la part de l'emploi salarié lié au tourisme y est équivalente à la moyenne nationale.
Ces deux zones, où la sphère présentielle est bien développée, se distinguent toutefois l'une de l'autre : celle de Foix - Pamiers est aussi une zone industrielle (16 % des emplois totaux sont industriels). Spécialisée autrefois dans le textile et la métallurgie, elle a su diversifier son industrie en accueillant des établissements de pointe : 5 % des emplois salariés relèvent de la filière aéronautique et spatiale. Toutefois, cette reconversion industrielle alliée à l'attractivité résidentielle de la zone ne suffisent pas à y maintenir l'emploi durant les années de crise 2008 et 2009. La zone d'emploi de Montauban est l'une des zones où la population est parmi les plus jeunes de Midi-Pyrénées. Sa croissance démographique stimule l'économie présentielle. Ainsi, l'emploi total se maintient durant les années de crise 2008 et 2009 sur cette zone. En re-

### Des zones d'emplois contrastées en Midi-Pyrénées

Chiffres clés : population et tissu économique

*unité : %*

| Zone d'emploi (ZE) | *Évolution de la population totale entre 1999 et 2009* | Part des seniors de 60 ans ou plus dans la population totale | Part des activités présentielles dans l'emploi total | *Évolution de l'emploi présentiel entre 1999 et 2009* | Poids de l'industrie dans l'emploi total | Poids de la sphère agricole |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Albi | *9,7* | 29,6 | 70,4 | *16,3* | 11,4 | 8,7 |
| Auch | *5,4* | 31,3 | 67,2 | *16,2* | 8,4 | 15,6 |
| Brive-la-Gaillarde | *7,2* | 30,4 | 61,9 | *20,3* | 17,7 | 11,4 |
| Cahors | *8,4* | 31,7 | 72,7 | *15,7* | 10,0 | 10,3 |
| Castres - Mazamet | *2,3* | 28,5 | 62,9 | *13,8* | 18,9 | 8,8 |
| Figeac | *8,1* | 32,5 | 63,3 | *24,7* | 20,4 | 10,8 |
| Foix - Pamiers | *10,5* | 27,8 | 73,0 | *24,8* | 15,7 | 5,5 |
| Millau | *5,7* | 30,4 | 66,1 | *13,2* | 13,6 | 15,6 |
| Montauban | *14,1* | 26,0 | 68,4 | *30,6* | 11,1 | 10,7 |
| Mont-de-Marsan | *8,2* | 27,6 | 64,9 | *19,7* | 13,6 | 15,2 |
| Rodez | *5,1* | 29,9 | 62,6 | *16,5* | 14,7 | 14,7 |
| Saint-Gaudens | *7,0* | 33,5 | 76,0 | *23,2* | 9,5 | 7,1 |
| Saint-Girons | *6,5* | 33,5 | 74,2 | *21,2* | 12,7 | 10,8 |
| Tarbes - Lourdes | *3,2* | 29,5 | 73,7 | *11,1* | 11,6 | 6,8 |
| Toulouse | *18,7* | 19,7 | 62,1 | *30,8* | 13,2 | 3,1 |
| Villefranche-de-Rouergue | *4,2* | 33,6 | 60,6 | *20,0* | 16,3 | 18,7 |
| Midi-Pyrénées hors ZE de Toulouse | *7,0* | 29,8 | 68,1 | *18,2* | 13,2 | 11,0 |
| **Midi-Pyrénées** | ***12,1*** | **25,1** | **65,1** | ***24,0*** | **13,2** | **6,9** |
| Province | *6,7* | 23,7 | 65,3 | *19,6* | 15,3 | 6,4 |

**Source : Insee - Recensements de la population 1999 et 2009**

vanche, les créations d'emplois non présentiels se réduisent, ce qui renforce le caractère résidentiel de la zone.

## Mont-de-Marsan, Millau et Auch : rurales et résidentielles

Malgré des croissances démographiques plus faibles, les zones d'emploi d'Auch, de Mont-de-Marsan et de Millau présentent également une attractivité résidentielle, attirant notamment les retraités. Mont-de-Marsan, à la croisée des chemins entre les zones productives de Bordeaux, de Pau et de Bayonne, bénéficie d'une arrivée de navetteurs plus importante que les deux autres, celles d'Auch et de Millau. Auch dispose, en effet, d'infrastructures routières moins développées. La zone d'emploi de Millau, désenclavée par le viaduc, est la plus touristique des trois : le poids du tourisme dans l'emploi salarié y est proche de la moyenne nationale.

Par son caractère résidentiel, la relative jeunesse de sa population et son industrie agroalimentaire dynamique, la zone d'emploi de Mont-de-Marsan résiste à la crise entre fin 2007 et fin 2009 (+ 0,1 % de croissance annuelle des emplois). Celle de Millau, au tissu industriel assez similaire, est plus en difficulté (- 0,4 % entre fin 2007 et fin 2009), marquée par une croissance démographique plus faible et une population plus âgée. Auch, plus agricole mais à l'industrie agroalimentaire moins développée, résiste encore moins bien (- 1,3 %). Ces zones, peu attractives sur le plan productif, créent peu d'emplois non présentiels. Ce phénomène est plus important encore sur la zone de Millau autrefois productive.

## Baisse relative de l'attractivité résidentielle

Les zones d'emploi de Cahors et d'Albi connaissent, à la fin des années 2000, une baisse relative de leur attractivité résidentielle au regard des autres zones d'emploi métropolitaines. Cahors est désormais moyennement résidentielle et Albi est maintenant classée comme peu attractive.

Sur la zone d'emploi de Cahors, cette baisse d'attractivité va de pair avec des pertes d'emploi importantes, parmi les plus fortes enregistrées en Midi-Pyrénées pendant les années de crise 2008 et 2009 (- 1,8 %), en majorité dans le secteur tertiaire. La zone repose essentiellement sur une économie présentielle mise à mal par une croissance démographique modérée et une population vieillissante. La zone d'emploi de Cahors reste néanmoins très attrayante pour les retraités et moyennement touristique.

Malgré une attractivité économique plus faible que les autres zones d'emploi de la région, la zone d'Albi présente un fort dynamisme démographique : sa population, jeune au regard de la région, croît de manière soutenue. Elle accueille, en effet, un quart de jeunes de 15 à 24 ans parmi ses nouveaux arrivants. De plus, le niveau d'emploi sur la zone se maintient durant les années de crise 2008 et 2009. Le classement récent de la cité épiscopale d'Albi au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010 pourrait continuer à favoriser le développement du tourisme sur cette zone dans les prochaines années.

**Midi-Pyrénées séduit les retraités mais moins que les autres régions du Sud**

Écart à la moyenne nationale du taux d'entrée de retraités en 2008

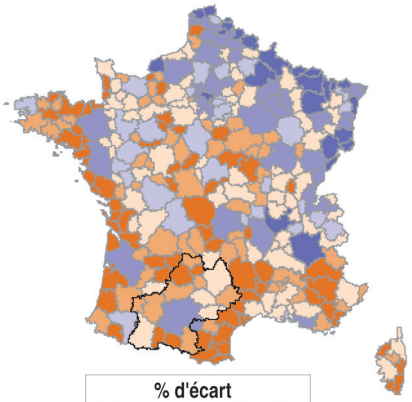


Source : Insee - Recensement de la population 2008

## Pour en savoir plus

- « *L'attractivité économique des territoires : attirer des emplois mais pas seulement* », Insee Première, n° 1416, octobre 2012
- « *Seize zones pour caractériser l'emploi en Midi-Pyrénées* », Insee Midi-Pyrénées, e-publication, mars 2012

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES**
**DIRECTION RÉGIONALE DE MIDI-PYRÉNÉES**

Téléphone : 05 61 36 61 36
Télécopie : 05 61 36 62 00
Adresse : 36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directeur de la publication :
**Jean-Philippe Grouthier**
Rédacteur en chef : **Bruno Mura**
Maquettiste : **Agnès Itier**

**Imprimeur : Évoluprint**
**Dépôt légal : juin 2013**
**ISSN : 1262-442X**